

Le bilan comptable simplifié

Description

Le bilan comptable simplifié représente une version allégée du [bilan comptable](#). Tel un bilan classique, il permet aux dirigeants, clients et actionnaires d'avoir une vue d'ensemble de la situation financière de l'entreprise. En ce sens, il doit donc également comporter un ensemble d'informations obligatoires. Par ailleurs, il ne s'adresse qu'à une catégorie d'entreprises, autorisées légalement à utiliser une comptabilité simplifiée. Les organisations souhaitant produire un bilan simplifié peuvent se référer au modèle proposé en ligne, établi conformément au [formulaire 15948*01](#).

[Expertise comptable : demander mon devis](#)

Qu'est-ce qu'un bilan comptable simplifié ?

Le bilan comptable simplifié est similaire au bilan normal mais **contient moins d'informations** car il n'y a pas le détail de chaque compte comptable.

Ainsi, les écritures comptables sont simplifiées.

On y retrouve les principales valeurs telles que : les créances clients, le capital social, le chiffre d'affaires, etc. Il permet aussi d'évaluer la santé financière d'une entreprise en faisant apparaître les dettes fournisseurs et les différentes dettes financières.

Il s'agit d'un des documents comptables que **doivent faire annuellement les sociétés commerciales**, lors des comptes annuels.

A noter : en règle générale, il concerne les petites entreprises ou/et celles bénéficiant d'un régime simplifié (fiscal et social).

Modèle de bilan comptable simplifié

Le bilan comptable **doit présenter une vue d'ensemble du patrimoine de l'entreprise**, quel qu'en soit le [type](#) :

- [SASU](#) ;

- [SARL](#) ;
- [EURL](#) ;
- [SAS](#).

À sa lecture, il faut que le dirigeant, un partenaire ou un investisseur puisse avoir une idée plus ou moins précise de sa situation financière.

Bon à savoir : de nombreux modèles de bilan et de comptes annuels ou de bilan comptable existent sur internet. Il faut être vigilant à ce que le modèle choisi reflète bien votre exercice comptable. Dans tous les cas, il est toujours envisageable de faire appel à un expert – comptable.

Pour cette raison, il doit mettre en avant différentes informations concernant l'état financier de l'organisation. Pour éviter toute erreur ou des informations manquantes, il est conseillé de **le créer à partir d'un modèle préétabli**. Nous en mettons un à votre disposition pour vous aider à créer un bilan comptable simplifié facile à lire et conforme aux réglementations en vigueur, notamment pour la liasse fiscale et les immobilisations corporelles.

[Télécharger ce modèle de bilan comptable simplifié au format Word \(gratuit\)](#)

Le Cerfa n° 15948*01, c'est quoi ?

Le Cerfa n° 15948 est le formulaire **utilisé par les entreprises soumises à un régime réel d'imposition simplifié pour déclarer leur résultat annuel**. Il est disponible en téléchargement gratuit sur Internet. Pour consulter les déclarations, il faut également se servir de la référence 15948.

Bon à savoir : depuis 2019, la déclaration du résultat annuel s'effectue avec un formulaire unique, et non sur différents formulaires comme auparavant. Les tableaux sont réunis sur un document qu'on appelle liasse fiscale.

Comment faire un bilan comptable simplifié ?

Il est moins détaillé que le bilan classique. Il **présente uniquement les grandes lignes d'un bilan comptable**.

De la même manière que pour le bilan détaillé, il **doit comprendre deux parties dédiées à l'actif et au passif**. Dans la partie consacrée à l'actif, il faut faire mention des éléments suivants :

- Actif immobilisé ;
- [Actif circulant](#) ;
- Charges constatées d'avance.

L'actif immobilisé comprend les :

- Immobilisations corporelles ;
- Immobilisations incorporelles ;
- Immobilisations financières.

Quant à **l'actif circulant**, il met en avant les informations concernant les :

- Stocks de matières premières ;
- Marchandises ;
- Créances clients ;
- Disponibilités en caisse et en banque ;
- Valeurs de placement mobilières.

Les postes de l'actif doivent être présentés suivant l'ordre de liquidité.

Dans la partie concernant le passif, il faut **mettre en avant trois types d'informations** :

- Capitaux propres ;
- Dettes ;
- Provisions (comme les provisions pour risques).

Dans le cas d'un bilan comptable simplifié, les capitaux propres réunissent :

- Les apports en [capital social](#) ;
- Les réserves accumulées ;
- Le résultat de l'exercice.

Quant aux dettes, elles concernent les sommes dues aux tiers, sur le court ou le long terme. Enfin, les provisions sont celles mobilisées pour gérer les risques encourus par l'entreprise et les charges y afférentes.

Les postes compris dans le passif d'un bilan comptable simplifié doivent être **présentés suivant l'ordre d'exigibilité**.

Zoom : Il peut s'avérer complexe pour le gérant d'une société, peu importe sa forme, d'établir un bilan comptable, même simplifié. Il peut donc recourir s'il le souhaite à un expert-comptable. ComptaPlace vous propose de [gérer votre comptabilité](#) et d'établir tous les documents dont les bilans comptables.

Rappel : qu'est-ce qu'un bilan comptable ?

Le bilan comptable est un **document de synthèse, qui met en relief l'actif et le passif d'une entreprise**. Au même titre qu'un compte annuel, il permet d'évaluer l'état financier de l'entreprise. En règle générale, il est établi en fin d'exercice ou pour des situations intermédiaires.

L'actif et le passif

L'actif représente les droits et les biens que possède une entreprise. Elle est présentée dans la colonne de gauche du tableau du bilan comptable.

Quant au [passif en comptabilité](#), il **englobe les ressources, qui permettent à la société d'acquérir les éléments de l'actif**. Il est mis en avant dans la partie droite du tableau.

Il peut également **contenir une annexe comptable**.

Relation entre le compte de résultat et le bilan comptable

Le compte de résultat **réunit les comptes de produits et les comptes de charges**. L'ensemble forme ce que l'on appelle comptes de gestion.

Afin d'obtenir le résultat d'un exercice, le [cabinet comptable](#) réalise une soustraction entre :

- Le montant total des produits ;
- Celui des charges (par exemple celles relatives au fonds de commerce).

Le résultat obtenu représente les bénéfices ou les pertes de la société. Il est **retranscrit dans le bilan comptable**, à la rubrique Capitaux Propres, pour le poste « Résultat de l'exercice ». Il doit être précédé du signe moins s'il s'agit d'une perte.

FAQ

Qu'est-ce qu'un bilan comptable simplifié ?

Par définition, c'est un document de synthèse, qui regroupe les informations concernant l'état financier d'une société. Il est surtout destiné aux organisations qui bénéficient d'un régime de comptabilité simplifiée. Toutefois, tel un bilan classique, il doit comporter un certain nombre d'informations utiles, qui permettent de comprendre la valeur de l'organisation. Comme le bilan classique, il doit relater le patrimoine de l'entreprise de manière exhaustive, même s'il présente moins de détails.

Comment faire un bilan simplifié ?

Le bilan simplifié reprend les informations capitales d'un bilan détaillé. Il représente, d'un côté, l'actif, et, de l'autre, le passif. Bien entendu, il doit mettre en avant les informations concernant les :

Ressources de l'organisation ;

Capitaux et réserves ;

Dettes dues aux tiers.

Pour le créer, il est possible d'utiliser un modèle à télécharger en ligne. Celui-ci présente les informations à renseigner dans le tableau, suivant les indications du formulaire 15948.

Comment savoir si un bilan est bon ou pas ?

Le bilan comptable doit comporter des informations concernant les éléments suivants :

Résultat de l'exercice ;

Situation de trésorerie ;

Besoin en fonds de roulement ;

Fonds de roulement net global ;

Actif net ;

Ratio d'endettement ;

Rentabilité des capitaux propres.

Ces informations permettent aux actionnaires, clients et investisseurs d'évaluer la valeur de l'entreprise et les bénéfices qu'ils peuvent avoir grâce à leurs investissements.

Comment effectuer l'analyse d'un bilan comptable ?

Même dans le cas d'une comptabilité simplifiée, le bilan comptable doit comprendre deux parties :

Actif ;

Passif.

L'actif regroupe les biens que l'entreprise a en sa possession, y compris ceux qu'elle peut transformer en liquidités. Dans la partie consacrée au passif figurent par ailleurs les moyens de financement de la structure.